



ÉTUDE DE MARCHÉ

Secteur Numérique au Sénégal

EXECUTIVE SUMMARY

L'Union Internationale des Télécommunications (UIT) affirme que 51% de la population mondiale est actuellement connectée sur internet. Le boom démographique, la pénétration de l'Internet et de la téléphonie mobile, ainsi que la dynamique du commerce électronique, ont accentué une croissance sans précédent de l'économie numérique en Afrique depuis plus d'une décennie, particulièrement dans la région de l'Ouest.

GSMA dans son rapport 2018 atteste que « la contribution économique de la téléphonie mobile en Afrique de l'Ouest augmentera pour atteindre près de 70 milliards de dollars en 2023, principalement grâce aux gains de productivité ». Paradoxalement nous constatons une appétence pour les TIC, la téléphonie mobile, les transactions électroniques d'argent, la bancarisation mobile, et une difficulté de mise en place d'un écosystème favorable pour déployer le potentiel numérique.

Le cas du Sénégal reste unique dans la région ouest-africaine, l'utilisation des TIC et de l'Internet est en pleine expansion, le gouvernement à travers le Plan Sénégal Emergent (PSE), conduit la destinée du pays vers le développement du Numérique sur tout le territoire national, faisant de ce secteur une priorité en termes d'enjeu, d'investissement et de facteur de croissance.

D'après l'Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP), environ 9,6 millions de personnes utilisent Internet dans le pays, des chiffres allant au-delà de la moyenne de la population estimée à 15,7 millions d'habitants, soit 2% de contribution sur le PIB du pays. Ce détail nous incite à considérer le numérique comme un catalyseur de croissance et de développement, d'où la mise en place de la Stratégie Sénégal Numérique SN2025, constituée de vingt-huit (28) réformes et de soixante-neuf (69) projets pour un montant global de 1.369 milliards de FCFA. Le premier axe de cette Stratégie est relatif à l'accès ouvert et abordable à tous les services ; le second axe vise à avoir une administration, des citoyens et des entreprises connectés, avec un taux de contribution estimé à 10% sur le PIB d'ici 2025.

Cette Stratégie a été incluse dans le Plan Sénégal Emergent (PSE), avec comme objectif : « acheminer le développement numérique, de sa conception jusqu'à sa matérialisation ». Ainsi donc, la transition numérique constitue une pierre angulaire d'un Sénégal en plein essor, ce qui favorise l'émergence de nouvelles initiatives, de nouveaux projets, la création de nouveaux produits et services dans le cadre de la promotion du secteur numérique.

INTRODUCTION

Situé au large des côtes de l'océan Atlantique, étendu sur un littoral de 700 Km, le Sénégal partage ses frontières avec trois pays francophones : la Guinée, le Mali et la Mauritanie. La Gambie étant un pays anglophone, forme une enclave et sépare la région de la Casamance du reste du pays. Son littoral, au climat relativement sec, est ouvert sur l'océan Atlantique dans la partie la plus occidentale du Sahel. Près de la moitié des 16.209.125 habitants que compte le pays réside en zone urbaine.

Le Sénégal, à travers ses gouvernements successifs, manifeste un intérêt majeur aux investissements en ce qui concerne le développement des infrastructures technologiques et de la communication. Des fonds importants ont été investis depuis plus d'une décennie pour assurer la mise en place du « digital », dans le but de numériser les services de tous les secteurs d'activités et d'arrimer le pays aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC).

En 2018, le taux de pénétration du haut débit en Afrique était de 23 %, chiffres établis par Alliance for Affordable Internet (A4AI), une coalition mondiale mise en place par la Fondation World Wide Web, travaillant pour une accessibilité d'internet. Cette coalition indique dans son rapport d'accessibilité 2018 que le Sénégal a réalisé un score de 54.7 sur 100, en ce qui concerne l'indice des facteurs relatifs à l'accessibilité ; 55.7 en termes d'accès, 47.6 en termes d'infrastructure, classé 27e sur un rang mondial de 61 pays et 9e sur un rang de 29 pays d'Afrique.

La transition vers la 5G prend de l'ampleur, cependant l'adoption de la 4G dans l'Afrique de l'Ouest accuse un retard par rapport aux sous-régions d'Afrique de l'Est et d'Afrique Australe, principalement en raison des retards dans l'attribution des fréquences de la 4G à des acteurs établis disposant des ressources et de la capacité nécessaire pour déployer ces réseaux à grande échelle. Toutefois, les évolutions récentes suggèrent que la transition vers la 4G prenne de l'ampleur, notamment en ce qui concerne le déploiement de nouveaux réseaux et l'extension des réseaux existants.

En effet, 3.000 Km de fibre optique ont été déployés sur tout le territoire national, avec pour objectif de desservir toute la population sénégalaise en haut débit, sans pour autant se limiter aux villes principales. Avec un taux de pénétration de **107,95 %** pour la téléphonie mobile et de **68,49 %** pour l'internet, le Sénégal se classe parmi les leaders en Afrique de l'Ouest et parmi les pays les plus avancés sur le continent, en se basant sur les statistiques et les données internationales.

Les entreprises sénégalaises ne cessent de s'étendre, tant dans la sous-région, que dans toute l'Afrique, avec plus du 80% de réalisation du chiffre d'affaires dans les domaines suivants : l'ingénierie logicielle (santé, banque, monétique, e-gov, suivi-évaluation...) ; les téléservices (centres d'appel, serveurs vocaux, télémarketing...) ; les services mobiles (applications mobiles, mobile banking, plateformes SMS) ; les conseils et stratégies en matière de Système d'Information ; les services web (internet, intranet, extranet, portails B2B, B2C) ; la formation (universités et écoles de formation). En ce 21e siècle, les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) sont considérées comme des outils essentiels pour la croissance et le développement d'une nation.



ÉTUDE DE MARCHÉ

Secteur numérique au Sénégal

Utilisées à bon escient, elles peuvent donner toute la mesure de leur potentiel en faveur du progrès social et économique. Elles peuvent être considérées comme outil pour réaliser les Objectifs de Développement Durable (ODD), qui tournent autour des actions contre la pauvreté, la fracture numérique, le changement climatique; militant ainsi pour : la santé, l'éducation, la préservation de l'environnement, etc.

Depuis plus d'une vingtaine d'années, le Sénégal développe des réseaux d'infrastructures numérisées, améliorant ainsi les centres de commutation, les artères de communication et le réseau international. Le pays est étroitement lié avec plus de 40 pays du monde et, est bien intégré au réseau mondial des câbles sous-marins de fibre optique. C'est dans ce même élan que l'Etat intervient pour le traitement et la collecte d'informations qualitatives et quantitatives, nécessaires pour la réalisation des études et analyses des marchés.



LISTE DES ABRÉVIATIONS

2G : Réseau de téléphonie mobile de 2ème génération

3G : Réseau de téléphonie mobile de 3ème génération

4G : Réseau de téléphonie mobile de 4ème génération

5G : Réseau de téléphonie mobile de 5ème génération

A4AI : Alliance for Affordable Internet (Alliance pour un Internet abordable)

AAI : Autorité Administrative Indépendante

ADIE : Agence De l'Informatique de l'Etat

ADSL: Asymmetric Digital Subscriber Line

AFD : Agence Française de développement

ANAT : Agence Nationale pour l'Aménagement du Territoire

ANC : Agence Nationale de Cybersécurité

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

API : Application Programming Interface / Interface de programmation d'applications

ARTP : Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes

BAD : Banque Africaine de Développement

BM : Banque Mondiale

BPO: Business Process Outsourcing (Externalisation du Processus Métier)

CA : Chiffres d'Affaires

CDC : Caisse des Dépôts et Consignations

CDP : Commission de Protection des Données Personnelles

CEDEAO : Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CERT : Computer Emergency Response Team

CGPID : Comité de Gestion de la Prestation Informatique Douanière

CMU : Couverture Maladie Universelle

CNCAS : Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal

CNC : Commission Nationale de Cryptologie



ÉTUDE DE MARCHÉ

Secteur numérique au Sénégal

CNP : Conseil National du Patronat

CNUCED : Conférence des Nations unies sur le Commerce et le Développement

CODETE : Contribution au Développement des Télécommunications et de l'Énergie

EME : Etablissements de Monnaie Electronique

ENCYR : Ecole Nationale de Cybersécurité à vocation Régionale

ENO : Espaces Numériques Ouverts

FAI : Fournisseurs d'Accès à Internet

FCFA : Franc de la Communauté Financière Africaine

FDSUT : Fonds de Développement du Service Universel des Télécommunications

FONGIP : Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires

GAINDE : Gestion Automatisée des Informations Douanières et des Échanges

ICS : Industries Chimiques du Sénégal

IDE : Investissements Directs Etrangers

IDI : Indice de Développement des TIC

MCTPEN : Ministère de la Communication, des Télécommunications, des Postes et de l'Économie Numérique

PIB : Produit Intérieur Brut

PME : Petites et Moyennes Entreprises

PMI : Petites et Moyennes Industries

PPP : Partenariat Public-Privé

PSE : Plan Sénégal Émergent

PTN : Parc des Technologies Numériques

SGBS : Société Générale de Banques au Sénégal

SONATEL : Société Nationale des Télécommunications

SIPEN : Salon International des Professionnels de l'Économie Numérique

SNeC : Stratégie Nationale du e-Commerce

SSN 2025 : Stratégie Sénégal Numérique 2025

SNC 2022 : Stratégie Nationale de Cybersécurité



FSSI : Sécurité des Systèmes d'Information

SUPdeCO Groupe École Supérieure de Commerce de Dakar

SUT : Service Universel des Télécommunications

SWOT : Strengths (Forces) – Weaknesses (Faiblesses) – Opportunities (Opportunités) – Threats (Menaces)

TECH : Technologie

TIC : Technologies de l'Information et de la Communication

TICE : Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement

TNT : Télévision Numérique Terrestre

TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

UIT : Union Internationale des Télécommunications

UNCDF United Nations Capital Development Fund / Fonds d'équipement des Nations Unies

UPU : Union Postale Universelle

USSD Unstructured Supplementary Service Data / Service supplémentaire pour données non structurées

UVS : Université Virtuelle du Sénégal

WACS: West Africa Cable System

WiFi: Wireless Fidelity

WiMax: Worldwide Interoperability for Microwave Access

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Services financiers numériques opérant au Sénégal	16
Tableau 2 : Législation sénégalaise	21
Tableau 3 : Échantillon d'entreprises par secteur d'activité	25
Tableau 4 : Échantillon d'entreprises par niveau d'effectif	26
Tableau 5 : Échantillon d'entreprises par type de répondant	26
Tableau 6 : Part du budget attribué au secteur TIC	26
Tableau 7 : Fonctions Numériques existant dans les entreprises	27
Tableau 8 : Indice de compétitivité mondiale	30
Tableau 9 : Indice de compétitivité mondiale	31

LISTE DES TABLEAUX

Figure 1 : Taux de pénétration de la téléphonie mobile au Sénégal	12
Figure 2 : Taux de pénétration de l'internet au Sénégal	12
Figure 3 : Taux de pénétration de l'Internet par segment de marché	13
Figure 4 : Indice de connectivité mobile	30
Figure 5 : Réseau backbone, fibre optique du Sénégal	33
Figure 6 : Pourcentage total des connections, année 2018	35
Figure 7 : Couverture 2G Sonatel	36
Figure 8 : Couverture 3G Sonatel	36
Figure 9 : Couverture 2G et 3G Tigo	37
Figure 10 : Couverture 2G et 3G Expresso	37

PLAN D'ÉTUDE

1. Le marché du numérique au Sénégal	10
1.1 Analyse des acteurs majeurs et mineurs	10
1.2 Facteurs influençant le développement du Numérique	12
1.3 Typologie des offres de services	14
1.4 Tendances du marché	18
1.5 Capital humain dans le domaine du Numérique	18
1.6 Marchés cibles du Sénégal	19
2. Conditions d'accès au marché	20
3. Performance des entreprises déjà présentes (étude de la concurrence)	22
3.1 Maturité numérique des entreprises	22
3.2 Impact et utilité des solutions apportées	22
3.3 Qualité des services proposés	
4. Résultats d'enquête	25
4.1 Taille de l'échantillon	25
4.2 Echantillonnage	25
4.3 Résultats	25
5. Benchmark	30
6. Stratégies de développement et opportunités d'investissement	32
6.1 Formations personnalisées	32
6.2 Offres de financements	32
6.3 Stratégies de développement et opportunités d'investissements	32
6.4 Investissement dans la productivité numérique	34
6.5 Offres d'emplois sollicitées dans le domaine des TIC	35
6.6 Potentiels du marché	35
7. Stratégies d'innovation	38
8. Analyse SWOT du marché des TIC	39
9. Données chiffrées du secteur des TIC	41
10. Sources d'information (liens utiles)	45

1. Le marché du Numérique au Sénégal

L'accès au mobile a eu un impact profond sur la société car cela a permis de modifier le fonctionnement des entreprises et le mode de vie des populations. La connectivité mobile apporte des avantages sociaux et économiques en aidant à promouvoir l'inclusion numérique et en soutenant la prestation des services essentiels et des objectifs clés de la politique publique.

Le Numérique fait partie des moteurs de croissance de l'économie sénégalaise. L'ambition du Sénégal est de donner une nouvelle impulsion à ce secteur, en apportant de nouvelles opportunités et sources de développement aux principaux acteurs, dans l'optique de porter la contribution du numérique au PIB à 10% à l'horizon 2025.

Après plusieurs analyses du marché du Numérique, nous constatons que les infrastructures des Télécommunications demeurent parmi les plus avancées et performantes en Afrique de l'Ouest, cela grâce à d'importants investissements consentis en termes de capacités et de modernisation. Le poids de l'internet dans l'économie du PIB est estimé à 5%.

1.1. Analyse des acteurs majeurs et mineurs

1.1.1 Les acteurs majeurs

- **Le Ministère de la Communication, des Télécommunications, des Postes et de l'Economie numérique (MCTPEN)** : il pilote le développement inclusif des télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication, (TIC) dans une étroite collaboration avec les acteurs du secteur privé et les autres organismes publics, dans le but de rendre meilleur l'utilisation, favoriser le déploiement des TIC afin de simplifier le quotidien des populations dans différents domaines d'activités, réduire le taux de la pauvreté en réalisant des avancées économique, sociale et culturelle.

- **L'Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP)** : sa mission principale consiste à accorder les autorisations de licence aux entreprises, et à veiller à l'application de la réglementation, de l'enregistrement et de la gestion des noms de domaine.

- **L'Agence de l'Informatique de l'Etat (ADIE)** : elle est chargée d'améliorer la disponibilité et l'utilisation des TIC au sein des organisations gouvernementales. Cette structure a développé un intranet au sein du gouvernement et a relié les différents départements ministériels via un réseau de fibre optique. Un réseau sans fil relie les services extérieurs à l'intranet. Elle a permis de rendre la communication téléphonique intra-gouvernementale gratuite.

- **GAINDE 2000** : Groupement d'Intérêt Économique, mis en place par le Comité de Gestion de la Prestation Informatique Douanière (CGPID) en 2002. Il est en charge du système informatique de la douane et du système de collecte électronique des documents du commerce extérieur (ORBUS 2000) ;

- **L'Agence pour la Promotion des Investissements et des Grands Travaux (APIX)** : sa mission est d'appuyer les entreprises avec l'agrément au code des investissements, dans le processus d'acquisition de terrains et aussi à travers des actions de lobbying pour l'éligibilité à des exonérations. Grand acteur de la dématérialisation, l'APIX a, entre autres, mis en place en 2013 une plate-forme électronique qui permet de créer une entreprise en une heure.

- **Le Fonds de Développement du Service Universel des Télécommunications (FDSUT)** : il s'agit d'un dispositif du code des télécommunications permettant en théorie le financement des projets TIC utiles au développement du pays.

- **Le Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires (FONGIP)** : ce fond mène une activité de soutien technique et financier aux PME stratégiques qui couvrent un maillon-clé d'une filière.

- La Commission de Protection des Données Personnelles (CDP) : il s'agit d'une Autorité Administrative Indépendante (AAI) instituée par la loi n° 2008-12 du 25 janvier 2008 portant sur la protection des données à caractère personnel.

- Le Conseil National de Régulation de l'Audiovisuel (CNRA) : il est chargé de faire respecter les règles de pluralisme, d'éthique, de déontologie, les lois et règlements en vigueur ainsi que les cahiers de charges et les conventions régissant l'audiovisuel au Sénégal.

- ATOS : un des leaders mondiaux dans le domaine des technologies informatiques, il possède depuis 2014 un centre de services numériques au Sénégal. Il possède des partenariats avec différentes universités et écoles de formation de la place.

- Société Nationale des Télécommunications (SONATEL) : principal fournisseur des services mobiles au Sénégal, filiale du groupe Orange, membre fondateur du CTIC Dakar, premier incubateur des TIC du Sénégal, elle accompagne le CTIC dans sa mission de faire émerger les PME dans le domaine des TIC qui seraient d'envergure internationale, et de contribuer à la construction d'un meilleur écosystème numérique en Afrique de l'Ouest.

- Tigo Sénégal : un des principaux fournisseurs de services mobiles au Sénégal. Il fait partie de la compagnie de télécommunications et médias internationaux Millicom, qui compte plus de 50 millions de clients dans 13 pays en Afrique et en Amérique latine. Il fournit des services mobiles au Sénégal depuis 2006 et est devenu le quatrième réseau de Millicom en Afrique.

- Espresso : Troisième opérateur Télécom, Espresso Sénégal est une filiale du groupe Espresso Telecom (Espresso Telecom Group).

1.1.2 Les acteurs mineurs

- **CTIC** : filiale de la Sonatel (Groupe Orange), cet incubateur de croissance des Technologies de l'Information et de la Communication est issu d'un partenariat public-privé dont l'objectif est de structurer, d'accompagner et de pérenniser les meilleures Petites et Moyennes Entreprises (PME) dans le domaine des TIC du pays.

- **OPTIC** : l'Organisation des Professionnels des TIC a été créée en 2003. Elle est membre du Conseil National du Patronat (CNP) et regroupe les principales entreprises évoluant dans les TIC, mais aussi les opérateurs de télécommunication. Ses missions sont la promotion du secteur des TIC et le développement des affaires, les relations business/networking, le soutien aux PME, le dialogue public-privé et le service à ses membres.